

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une année : 35% du temps en centre de formation à Lyon et 65% en entreprise.

Sept unités d'enseignement permettent de capitaliser 60 crédits d'enseignement (ECTS) et valider une formation de niveau III :

- Posture et compétences attendues en entreprise (6 crédits)
- Qualité et analyses de données (6 crédits)
- Bioproduction en cellules eucaryotes (9 crédits)
- Biologie moléculaire, cellulaire et immunologie (9 crédits)
- Diagnostic *in vitro* et Biothérapies (9 crédits)
- Projet tuteuré (6 crédits)
- Mission en milieu professionnel (15 crédits)

INSCRIPTION

Les effectifs annuels sont de 8 étudiants minimum.
Les dossiers de candidature peuvent être transmis dès le mois de février.

Renseignements et Inscriptions auprès de :

Sandrine JEAN (coordinatrice)
sandrine.jean@univ-lyon1.fr

Joëlle SAULNIER (responsable pédagogique)
joelle.saulnier@univ-lyon1.fr
04 37 42 35 56

Agnès COLLAUDIN (Lycée La Martinière Duchère)
agnes.collaudin@ac-lyon.fr
04 72 17 29 87

Service FOCAL - Cellule Alternance
04 72 43 14 49
alternance@univ-lyon1.fr

CALENDRIER

La licence Professionnelle « Biochimie, Biologie moléculaire et cellulaire pour le Diagnostic *in vitro* et les Biothérapies » est entièrement conçue en alternance, selon un rythme de 4 semaines en entreprise. Le calendrier 2022-2023 est présenté ci-dessous.

CALENDRIER PREVISIONNEL - Année 2022-2023
Licence professionnelle Bio-Industries et Biotechnologies parcours Biochimie, Biologie Moléculaire et Cellulaire pour le Diagnostic *in vitro* et les Biothérapies
Dates : du 05/09/2022 au 09/09/2023

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
1	J	1	M	1	M	1	M	1	L	1	S	1	M
2	V	2	M	2	L	2	J	2	M	2	D	2	V
3	S	3	J	3	M	3	V	3	L	3	D	3	S
4	D	4	V	4	M	4	S	4	M	4	L	4	V
5	L	5	M	5	J	5	D	5	M	5	V	5	M
6	M	6	J	6	V	6	L	6	L	6	D	6	M
7	M	7	V	7	S	7	M	7	D	7	L	7	V
8	J	8	M	8	D	8	M	8	S	8	V	8	M
9	V	9	J	9	L	9	V	9	M	9	D	9	S
10	S	10	M	10	V	10	D	10	L	10	S	10	M
11	D	11	J	11	M	11	S	11	M	11	D	11	V
12	M	12	V	12	L	12	M	12	J	12	M	12	S
13	M	13	J	13	M	13	V	13	L	13	D	13	M
14	M	14	V	14	M	14	S	14	M	14	L	14	V
15	V	15	M	15	J	15	D	15	M	15	V	15	M
16	S	16	J	16	V	16	L	16	L	16	D	16	M
17	S	17	M	17	S	17	M	17	D	17	L	17	V
18	D	18	V	18	L	18	V	18	M	18	D	18	S
19	M	19	J	19	M	19	S	19	M	19	L	19	V
20	M	20	V	20	L	20	D	20	L	20	S	20	M
21	M	21	J	21	M	21	M	21	V	21	D	21	L
22	V	22	V	22	L	22	S	22	M	22	D	22	V
23	S	23	M	23	J	23	V	23	L	23	D	23	S
24	S	24	J	24	V	24	L	24	M	24	L	24	V
25	M	25	M	25	S	25	S	25	M	25	M	25	L
26	L	26	V	26	D	26	D	26	L	26	D	26	M
27	M	27	J	27	M	27	L	27	V	27	L	27	M
28	M	28	V	28	M	28	M	28	D	28	V	28	L
29	J	29	J	29	D	29	S	29	L	29	D	29	V
30	V	30	M	30	V	30	V	30	M	30	D	30	S
31	L	31	L	31	M	31	J	31	M	31	L	31	J



département
Chimie
Faculté des Sciences
Université Claude Bernard Lyon 1



LICENCE PROFESSIONNELLE

BIOCHIMIE, BIOLOGIE
MOLECULAIRE ET CELLULAIRE,
POUR LE DIAGNOSTIC IN VITRO ET
LES BIOTHERAPIES

Formation en Alternance

Contrat d'Apprentissage ou de
Professionalisation,
Formation Continue VAE





OBJECTIFS

La licence a pour objectif de former des assistants ingénieurs, et des cadres techniques supérieurs dans le domaine des biotechnologies appliquées à la santé :

- Technologies et procédés de bio production de protéines, d'anticorps, de vaccins...
- Cultures de cellules pour des applications thérapeutiques
- Développement d'outils de diagnostic clinique

COMPETENCES

A l'issue de leur formation, les diplômés, spécialisés en bio production sont capables de :

- Piloter les étapes d'un procédé de fabrication d'un produit biotechnologique (up Stream, down Stream) dans le respect des bonnes pratiques de fabrication
- Identifier et réagir de façon pertinente face aux problèmes techniques
- Contrôler la qualité en cours de production et mettre en œuvre des mesures correctives
- Analyser des résultats via des outils statistiques et produire des documents de synthèse
- Gérer un projet de façon autonome

Ils maîtrisent les techniques de biologie moléculaire, de culture cellulaire, de purification, dosage et caractérisation de biomolécules et peuvent par conséquent s'adapter aux innovations technologiques développées dans les bio-industries.

DEBOUCHES ET INSERTION

La licence Professionnelle vise à former des techniciens supérieurs dans les secteurs professionnels suivants : industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé, bio-industries, biotechnologies, ...

Au sein de PME/PMI ou grands groupes industriels tels que : Bio Mérieux, Sanofi, Pierre Fabre, PX Therapeutics,

PUBLIC CONCERNE

Les publics concernés sont majoritairement des :

- Étudiants ayant validé une deuxième année de Licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Vie parcours Biochimie, Génétique et Biologie cellulaire, Physiologie, ...
- Étudiants ayant un DUT Génie biologique option Analyses Biologiques et Biochimiques,
- Etudiants ayant un BTS Analyses de Biologie Médicale, BTS Bioanalyses et Contrôles, BTS Biotechnologies, BTS Bioqualité

Mais aussi des personnels de laboratoire, avec tous les statuts possibles en formation continue : Plan de développement des compétences, Pro A, CPF de transition...

Enfin, nous pouvons également accueillir des demandeurs d'emploi en reconversion dans le cadre d'un Projet d'Action Personnalisé.

L'ALTERNANCE

L'alternance c'est :

- Une formation scientifique, technique, solide et des missions en entreprise au cœur des réalités industrielles.
- Un mode de formation qui consiste à alterner entre deux lieux : un centre de formation et une entreprise.
- La garantie d'une insertion professionnelle rapide et durable. La licence Professionnelle est entièrement conçue en alternance, selon un rythme de 4 semaines en formation et 4 semaines en entreprise. Tou.te.s les étudiant.e.s suivent la même formation, quel que soit leur statut.

POUR LES ENTREPRISES

Vous avez un projet au sein de votre entreprise, en lien avec le développement de dispositifs de diagnostic in vitro, la conception et la production d'un médicament, le développement d'une nouvelle stratégie thérapeutique, le contrôle qualité ou tout autre sujet dans le secteur d'activités des industries de la santé. Nous vous proposons de déposer une offre de mission dès le mois de février qui pourra être prise en charge par un ou une alternan.e dans le cadre de son année de formation.

Nous sommes à votre écoute pour recevoir vos offres et vous accompagner.

La contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance est une contribution des entreprises françaises calculée en fonction de la masse salariale. Elle est collectée par l'URSSAF qui la redistribue aux opérateurs de compétences, (OPCO) Ces financements sont importants pour financer des projets innovants.

Si vous avez actuellement un(e) apprenti(e) en formation, si vous êtes un partenaire, un diplômé, et souhaitez contribuer au fonctionnement de notre formation, il vous suffit d'en informer votre organisme paritaire en indiquant précisément que vous voulez voir notre formation financée.

Merci de votre soutien !

Un tuteur en entreprise Maître d'apprentissage pour les apprentis

Il encadre l'alternant dans sa mission en entreprise, et facilite son intégration en sein de l'entreprise, organise ses activités et accompagne l'alternant dans l'acquisition de compétences professionnelles et rationnelles.

Un tuteur pédagogique

C'est un enseignant qui assure un lien entre l'université et l'entreprise d'accueil. Il veille à la bonne adéquation entre les missions confiées en entreprise et le contenu de la formation suivie par l'alternant.

